Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260831-2026_0070-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 31 août 2026

Date de convocation :
25 août 2026

Date d'affichage :
25 août 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le lundi trente et un août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND, Magali LISCORNET, Yann FRABOULET, Sylvain FRELAUT, Laure AUREGAN, Damien MACE, Claudie LE MEHAUTE

Secrétaire de séance : Yann FRABOULET

DCM2026/070 : ILLUMINATIONS DE NOËL

Dans le cadre des investissements 2026, il est proposé l'achat de décorations de Noël sur différents sites de la commune.

Cette proposition fait suite aux réflexions menées par le groupe de travail réuni à 2 reprises depuis le mois de mai et dont les conclusions sont les suivantes :

- Sapin lumineux en structure alu, hauteur 4.30 mètres à poser sur le parvis de l'église.
- « Joyeuses Fêtes » posé sur la chapelle Saint Guignan, proposition d'utiliser un modèle existant stocké dans les ateliers.
- Rideau stalactite scintillant sur la façade de la mairie.
- Guirlande rideau sur la façade de la salle des fêtes.
- Sujets en bois à Kerdern et à Saint Guignan

Deux devis ont été reçus :

Entreprise	Rideaux stalactite avec alimentation pour la mairie	Guirlandes avec alimentation et rallonge sur la salle des fêtes	Transport	TOTAL HT
LUMIFÊTE	**283.1 € HT**	**414.7 € HT**	**120.00€**	**817.8€**

(TVA : 20%)

- Tarifs maintenus jusqu'à la date de la délibération.
- 120€ maximum de frais de transport, à ajuster en fonction de la commande.

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260831-2026_0070-DE

Entreprise	Sapin enchanté Parvis de l'église	Transport	TOTAL HT
LOIR DIFFUSION	**2200 € HT**	**100 € HT**	**2300€ HT**

(TVA : 20%)

- Tarifs maintenus jusqu'au 31 octobre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de retenir la proposition de LUMIFÊTE pour un montant de 817.8€HT**
- **DECIDE de retenir la proposition de SAS BALDER pour un montant de 2300€ HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document dans le cadre de cette opération**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yann FRABOULET

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE